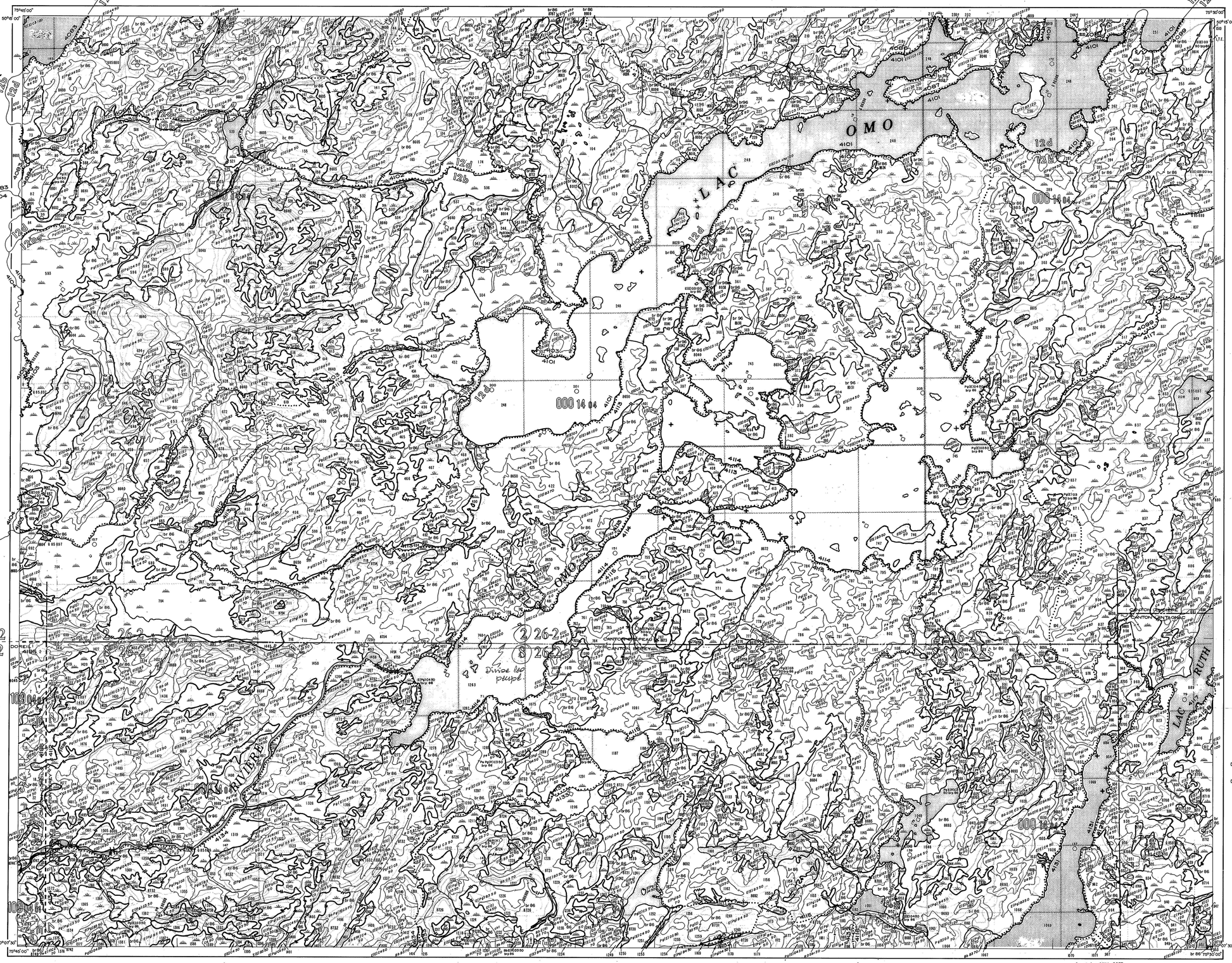

Compt. for: 8774-/-8053

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
- secondaire
- tertiaire

Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
- (emprise)

Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
- bassin secondaire
- bassin tertiaire

Limite de tenure
- de division de recensement
- de municipalité
- de canton, de seigneurie
- de parcelle

Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes	cpb
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges diverses	cdd
Coupe de protection	cp
Coupe partielle (dégagé ou à jour)	cpj
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pp
Ensemencement naturel	en
Ensemencement artificiel	ea
Épidémie commerciale	ec
Récolte dans les balises noires (abattre tiges)	ne

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (0)
- à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
- à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
- à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
- à pin rouge	R (PR)
- à pin gris	R (PG)
- à thuya (cèdre)	R (Th)
- à pruche	R (Pr)
- à mélèze (pinetum)	R (M)
Pessière	R (S1)
- à thuya (cèdre) et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée du sol	R (S1 Th)
- à thuya (cèdre)	R (S1 Th)
- à pin gris	R (S1 PG)
- à pin blanc et/ou pin rouge	R (S1 P)
- à pin rouge	R (S1 PR)
- à épinette noire	R (S1 E)
- à sapin et/ou épinette	R (S1 S)
- (plantation d'épinette de Norvège)	R (S1 P.E)
- (plantation de sapin baumier)	R (S1 P.S)
Sapinière	R (S2)
- à sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (S2 Th)
- à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S2 E)
- à pin blanc et/ou pin rouge	R (S2 P)
- à pin rouge	R (S2 PR)
- à pin gris	R (S2 PG)
- à thuya (cèdre)	R (S2 Th)
- à mélèze	R (S2 M)
- (plantation de sapin baumier)	R (S2 P.S)
Pinède à pin blanc	R (P)
- à pin rouge	R (PR)
- - avec thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (PR Th)
- - avec thuya (cèdre)	R (PR Th)
- - avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR E)
- - avec mélèze	R (PR M)
- - avec pin gris	R (PR PG)
- - avec pin blanc	R (PR P)
- - avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR S)
- - (plantation)	R (PR P.S)
Pinède à pin rouge	R (PR)
- - à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (PR PR)
- - avec thuya (cèdre)	R (PR Th)
- - avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR E)
- - avec mélèze	R (PR M)
- - avec pin gris	R (PR PG)
- - avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PR P)
- - avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR S)
- - (plantation)	R (PR P.S)
Pinède à pin gris	R (PG)
- - à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (PG PG)
- - avec thuya (cèdre)	R (PG Th)
- - avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG E)
- - avec mélèze	R (PG M)
- - avec pin rouge	R (PG PR)
- - avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PG P)
- - avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG S)
- - (plantation)	R (PG P.S)
Cédrière	R (Th)
- - à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (Th Th)
- - à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Th E)
- - à mélèze	R (Th M)
- - à pin blanc et/ou pin rouge	R (Th P)
- - à pin rouge	R (Th PR)
- - à pin gris	R (Th PG)
- - à pruche	R (Th Pr)
- - à sapin et/ou épinette blanche	R (Th S)
- - (plantation de thuya)	R (Th P.Th)
Pruchaie	R (Pr)
- - à pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (Pr Pr)
- - à thuya (cèdre)	R (Pr Th)
- - à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr E)
- - à mélèze	R (Pr M)
- - à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr P)
- - à pin rouge	R (Pr PR)
- - à pin gris	R (Pr PG)
- - à sapin et/ou épinette blanche	R (Pr S)
- - (plantation de thuya)	R (Pr P.Th)
MÉLÈZIN	R (M)
- - à mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (M M)
- - à thuya (cèdre)	R (M Th)
- - à épinette noire et/ou épinette rouge	R (M E)
- - à pin blanc et/ou pin rouge	R (M P)
- - à pin rouge	R (M PR)
- - à pin gris	R (M PG)
- - à sapin et/ou épinette blanche	R (M S)
- - (plantation de mélèze européen)	R (M E.E)
- - (plantation de mélèze japonais)	R (M E.J)
- - (plantation de mélèze laricin)	R (M E.L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominants	Résineux dominants
Feuillus d'essences intolérantes	F1 (Fg)	F1 (R)
- - - - avec pin gris	F1 (Fg PG)	F1 (R PG)
- - - - avec pin blanc	F1 (Fg P)	F1 (R P)
- - - - avec pin rouge	F1 (Fg PR)	F1 (R PR)
- - - - avec sapin	F1 (Fg S)	F1 (R S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs en rouge	B2 (Bb)	B2 (R)
- - - - avec épinette noire en rouge	B2 (Bb E)	B2 (R E)
- - - - avec épinette rouge	B2 (Bb E)	B2 (R E)
- - - - avec pin gris	B2 (Bb PG)	B2 (R PG)
- - - - avec pin rouge	B2 (Bb PR)	B2 (R PR)
- - - - avec sapin	B2 (Bb S)	B2 (R S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux jaunes avec résineux	B2 (Bj)	B2 (R)
Feuillus d'essences tolérantes	F2 (Ft)	F2 (R)
- - - - avec pin rouge	F2 (Ft PR)	F2 (R PR)
Peupleraies avec sapin	Pe S	Pe S
- - - - avec pin gris	Pe PG	Pe PG
- - - - avec pin blanc	Pe P	Pe P
- - - - avec pin rouge	Pe PR	Pe PR
- - - - avec épinette noire	Pe E	Pe E
- - - - avec résineux	Pe R	Pe R
Chênaies rouges	Ch R	Ch R
Frênaies vertes	Fr (F)	Fr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1
- - - - sur station humide	M F1 h	M F1 h

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
- - d'essences intolérantes	F1
- - d'essences tolérantes	F2
- - sur station humide	F1 h
Bouleaux	B
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B2
- - à bouleaux blancs	B2 b
- - à bouleaux gris	B2 g
Peupleraies	Pe
Chênaies rouges	Ch R
Frênaies	Fr (F)
- - à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr (F) b
- - à bouleaux jaunes	Fr (F) j
- - à peupliers	Fr (F) p
- - à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F) F1
- - à feuillus d'essences tolérantes	Fr (F) F2
Plantation d'érable à sucre	Erp
- - de bouleau jaune	Bej p
- - de chêne rouge	Chr p
- - de peuplier hybride	Peh p
- - de bête d'ombrage	Pv Ab

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sc
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par trouées	ct
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	epl
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement

⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlé	br
Brûlé total	bt
Cicatrice sèche	cs
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	FORÊT ÉQUIENNE TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	FORÊT ÉTAGÉE
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-30 (ans)
20 "	21-40 "	80-30 "	30-40 "
30 "	41-60 "	80-40 "	40-50 "
40 "	61-80 "	80-50 "	50-60 "
50 "	81-100 "	80-60 "	60-70 "
60 "	101 et plus	80-70 "	70-80 "

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	h_1	h_2	h_3	h_4	h_5	h_6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

FORÊT IRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plusieurs étages de feuillus tolérants, plusieurs étages entre DH90cm et DH10cm, peuplement irrégulier des tiges en plus de 50 cm.

Vieilleux irrégulier: Plusieurs étages de feuillus tolérants, irrégulier des tiges en plus de 50 cm. Autres peuplements irrégulier des tiges en plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50%	*
Forte	51 à 70%	**
Abrupte	71 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 5% ⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts particulières seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 c3 cp 5m-6 ct
- S1 — densification
- E1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- c3 — perturbation
- cp — classe de hauteur
- 5m — classe de densité
- 6 — sous group. d'essences
- ct — groupement d'essences

P C5 c4 b3 f01
- P — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- c4 — origine de l'origine
- b3 — classe de hauteur
- f01 — classe de densité
- — type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1985 / Année de publication : 1986 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85

Déclinaison magnétique : 17° ouest

Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	26-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
Modé de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	403
Bassin primaire	13
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	
Région écologique	12b
Municipalité régionale de comté	

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: LE GROUPE-DAVIDE JTÉE — SIGNATURE: Réno Chénier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: — SIGNATURE:

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-8	32-J-5	32-I-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-1	32-J-4	32-I-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-16	32-G-13	32-G-14	

32 J/4 N. E.